

POLITIQUE DROITS HUMAINS



2(1)22

GETLINK SE





MESSAGE DU PRESIDENT



Créateur d'un lien vital qui rapproche les personnes, les entreprises et les cultures, Getlink intègre pleinement depuis sa création les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux dans sa stratégie.

En tant qu'acteur responsable, Getlink considère que le respect des règles d'éthique doit être au cœur de toutes ses activités. Le Groupe souhaite ainsi offrir à ses salariés un cadre de travail respectueux de leurs libertés individuelles et de leur vie privée, et à ses partenaires et parties prenantes, des conditions de collaboration respectant les droits humains internationalement reconnus.

Cette politique des droits humains, cohérente avec les valeurs de notre Groupe et partie intégrante de sa doctrine, vient renforcer notre corpus documentaire et permettre à chacun, à son poste, de maitriser et d'appliquer les règles de bon fonctionnement.

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2013, Getlink réaffirme et consolide son engagement dans le domaine des droits humains tant au sein du Groupe que sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

A chacun de nous, dans nos activités quotidiennes, de mettre en œuvre et de veiller au respect de ces principes fondamentaux.



Jacques Gounon
Président de Getlink

23 février 2022

La Politique Droits Humains formalise l'engagement de Getlink et réaffirme sa place fondamentale dans la démarche managériale et opérationnelle du Groupe et dans ses relations avec les parties prenantes. Elle complète les autres politiques et chartes du Groupe dans le champ de l'éthique. Cet engagement s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du Groupe.

1 - NOTRE POLITIQUE



Engagement du Groupe

Getlink respecte les droits humains internationalement reconnus dans toutes ses activités et ses territoires d'opération. Le Groupe considère que toute personne doit être traitée avec respect et dignité dans le cadre de son activité et de ses relations professionnelles, que l'inclusion et la diversité sont des facteurs de succès et que toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence doit être proscrit. Le Groupe promeut les droits humains au sein de sa chaîne de valeur.

Les droits humains

La mise en œuvre des Droits humains est réalisée en conformité avec les normes internationales, notamment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unis, ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte internationale des droits de l'homme, la déclaration de l'ONU sur le droits des enfants, la déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales de l'OIT, qui traitent notamment du travail des enfants, du travail forcé, de la non-discrimination, du droit à la liberté d'association et à la négociation collective.

Le droit international sur les droits humains traite des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels fondamentaux. Il prête également une attention particulière aux catégories de personnes dites vulnérables comme les femmes, les enfants, les populations autochtones, les personnes en situation de handicap ou les travailleurs migrants.

Getlink reconnait ces différentes composantes des droits humains et veille à leur respect dans le Groupe.

Getlink est également signataire du Global Compact depuis 2013 et publie l'avancement de ses progrès chaque année (GC-COP).

Activités et territoires d'opération

Le Groupe a été créé en 1986, avec la signature du Contrat de Concession accordant au consortium franco-britannique, « France Manche SA / The Channel Tunnel Group Limited » le droit de construire, financer et exploiter le tunnel sous la Manche (« Tunnel »).

Le Groupe est opérateur d'une Concession de très longue durée (jusqu'en 2086) bâtie autour d'un système ferroviaire intégré sous-marin.

Getlink assure les services suivants :

■ Services transmanche du segment Eurotunnel :

- » Service de transport de véhicules entre Calais (en France) et Folkestone (au Royaume-Uni) à bord de Navettes ferroviaires (Navettes Camions et Navettes Passagers).
- » Eurotunnel met à disposition son infrastructure pour permettre aux opérateurs ferroviaires d'assurer des liaisons ferroviaires entre **l'Europe continentale et le Royaume-Uni**. Eurostar opère ainsi des lignes à grande vitesse, de bout en bout, sans rupture de charge entre Londres, Paris, Bruxelles et Amsterdam.

Autres catégories de services :

- » Europorte, qui intervient sur l'ensemble de la chaîne logistique du transport ferroviaire de marchandises plus particulièrement en France.
- » ElecLink, l'interconnexion électrique de 1 GW entre le Royaume-Uni et la France.



2- ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES PRENANTES



Engagement prioritaire du Groupe

Du fait de la nature de ses activités, Getlink a placé la sécurité au cœur de ses préoccupations. La volonté du Groupe est de protéger la santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble des collaborateurs de toutes ses filiales et d'assurer un cadre de travail sain et sûr à chacun d'entre eux. Cette priorité s'applique aux salariés comme aux partenaires, aux clients, aux marchandises transportées comme aux infrastructures.

Engagement vis-à-vis des salariés

Getlink et ses filiales s'assurent que les droits fondamentaux des salariés sont respectés en conformité avec les normes internationales, notamment sur les sujets suivants : interdiction du travail des enfants, du travail forcé ou obligatoire, de toutes formes de harcèlement, de discrimination ou de violence, respect de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective, respect des libertés individuelles et de la vie privée. Le Groupe et ses sociétés s'engagent également à œuvrer à l'exercice d'un dialogue social loyal et ouvert.

Engagement vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants

Getlink et ses filiales demandent à leur fournisseurs et sous-traitants de s'engager sur le respect des droits humains. Le Groupe promeut les droits humains dans sa chaîne de valeur en demandant à ses partenaires et leurs sous-traitants d'adhérer pleinement au respect de ces droits et principes fondamentaux et d'en demander le respect à leurs propres fournisseurs.

Getlink applique des mécanismes de vigilance auprès de ses fournisseurs et de leurs soustraitants, afin d'identifier les éventuelles atteintes aux droits humains. Le cas échéant des mesures de prévention et/ou d'atténuation adaptées sont définies et déployées.

Engagement vis-à-vis des clients

Les sociétés du Groupe accordent une place prioritaire à l'expérience et à la satisfaction de tous leurs clients, en mettant en œuvre un haut niveau de qualité de service. Les engagements du Groupe en matière de sécurité, de droits humains, de respect des personnes et de dignité, de refus strict de toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence sont directement dupliqués à l'ensemble des activités en relation avec les clients.

Engagement vis-à-vis des communautés

Getlink s'attache à contribuer au développement économique de ses territoires d'opération. Le Groupe entretient un dialogue constant et constructif avec l'ensemble de ses parties prenantes au niveau national comme local.

Le Groupe s'engage à respecter les communautés locales vivant à proximité de ses sites d'opération, à entretenir avec elles un dialogue ouvert et à chercher à réduire les impacts potentiels que les activités du Groupe pourraient générer.

3 - MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DE LA POLITIQUE



La politique Droits Humains est approuvée par le Directeur Général, après avoir été présentée au comité Ethique et RSE et au conseil d'administration. Elle est placée sous la responsabilité du directeur en charge de l'éthique et est communiquée à l'ensemble du personnel. Elle fait partie du kit de bienvenue de tout nouveau collaborateur.

Chaque entité/société est chargée de sa mise en œuvre opérationnelle. Les fonctions les plus directement concernées par cette politique font l'objet de plans de formation réguliers.

Toute personne ou partie prenante considérant que les activités du Groupe portent atteinte à ses droits humains fondamentaux, peut adresser ses questions ou ses réclamations via le système d'alerte mis en place dans le cadre du code de conduite du Groupe :

<u>contact.ethic@getlinkgroup.com</u>

Cette politique sera actualisée régulièrement afin de refléter l'évolution des normes internationales, ainsi que l'expérience du Groupe acquise en la matière.